

Octobre 2017

Enseignement Agricole



Droit public

Fiche individuelle
enseignant.e

Vérifiez votre annexe 2.2
avant de la signer !

La Direction générale de
l'enseignement et de la recherche
(DGER) a publié une fiche technique
sur le SCA,* consultable sur
[http://www.spelc.fr/documents/
enseignement-agricole/
les-notes-de-service/
fiche-technique-sur-le-sca.pdf/](http://www.spelc.fr/documents/enseignement-agricole/les-notes-de-service/fiche-technique-sur-le-sca.pdf/)

* Suivi, concertation et autres activités

Droit privé

Avez-vous réactualisé votre fiche de poste ?
Votre indice est-il en adéquation avec votre ancienneté ?

Consultez la nouvelle convention collective du 1^{er} janvier 2017 :
[http://www.spelc.fr/documents/enseignement-agricole/
mieux-connaître-ma-profession-1/convention-collective-cneap](http://www.spelc.fr/documents/enseignement-agricole/mieux-connaître-ma-profession-1/convention-collective-cneap)

